

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Haute-Garonne**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA**

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	7	7	03/09/2019	03/09/2019		
L'an deux mille dix-neuf et le dix septembre à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				7	0	0

**Présents** : Serge ROUQUET, Christian LAGENTE, Juan ARRIBAS, Rosemary GUILLEMOT, Fabienne RAMOND, Éric ESCAICH

**Absents excusés** : Laurence RIVIERE, Christophe BASCOUL

**Secrétaire de séance** : Serge ROUQUET

**TRAVAUX SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il était convenu dans sa délibération 2018/27 du 18 juin 2018 de réaliser des travaux sur la toiture, zinguerie et réfection du chauffage de la salle des fêtes.

Les devis ont été actualisés et sont détaillés comme suit :

	Entreprises	Montants 2018	Devis actualisés 2019	
		Montant HT	Montant HT	Montant TTC
Chauffage	Société CARCELLES à Castres	11 151.00 €	7 563.24	9 075.89
Reprise toiture et isolation	Entreprise GRANIER à Sorèze	38 681.99 €		
Zinguerie	LECOCQ ZINGUERIE ICHE Sébastien		10 818.28 3 339.60	12 981.94 4 007.52
Remaniement	MANCET J.F		23 803.00	28 563.60

ent toiture				
Total				54 627.95

Il convient d'intervenir rapidement pour les travaux de remaniement et d'isolation de la toiture car il a été constaté de nombreuse infiltration lors de chaque épisode de pluie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- Approuve l'intervention des différentes entreprises pour un montant de travaux de 54 627.95€ TTC.
- La dépense est inscrite au compte 21318 opération 131 du budget 2019.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.
- Décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention aussi élevée que possible ainsi qu'une enveloppe parlementaire pour aider la commune au financement de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,